

MARCHE N°2
CASCADE DE PAYSAGES A VILLECROZE

Longueur : 8.5 km

Dénivelé cumulé : 800 m

Niveau : Promenade – Marche - Randonnée

Bonne promenade !!

Équipez-vous correctement : bonnes chaussures de marche, quelques provisions et 1 litre d'eau minimum.

Respectez la nature environnante : ne ramassez ni fleurs, plantes, branches... et ne jetez pas vos déchets.

Fiche sécurité :

- Contact office de tourisme : 04.94.67.50.00

- Secours : 112

**ATTENTION AU FEU : MERCI DE NE PAS FUMER LORS D'UNE PROMENADE EN PLEINE SAISON
LE FEU PEUT CONSTITUER UN DANGER IMMEDIAT**

Code de balisage :

Suivez les marques jaunes tracées sur le sentier de loin en loin.

Ne pas tenir compte des flèches rouges (sentier botanique).



Pensez à regarder votre heure de départ !!

La marche commence sur l'esplanade située face à l'entrée du cimetière.

Prenez à gauche le petit escalier qui descend puis longez la chapelle Saint-Victor.

Descendez les marches devant la gloriette et poursuivez jusqu'à la route Villecroze-Salernes.

Prenez à droite puis encore à droite le Chemin des Espèces sur une 20aine de mètres puis prenez le 1^{er} chemin à droite devant le n° 76.

Avant que le chemin ne redescende, prenez immédiatement la piste sur des roches plates.

Montez jusqu'à une barrière, passez dessous puis continuez à monter à flanc de colline.

Suivez ce chemin pendant environ 30 minutes.

Vous débouchez sur une piste plus importante que vous prenez sur la droite.

Vous suivez cette large piste pendant environ 10 minutes (donc vous êtes partis depuis 50 minutes environ) et vous arrivez sur la route départementale joignant Villecroze à Aups.

Vous traversez la route et prenez la piste qui part à droite de la citerne. Un peu plus loin, laissez sur votre gauche une piste qui part vers l'ouest et prenez le chemin qui tourne à droite.

50 mètres après, le chemin tourne franchement à gauche en angle droit laissant sur sa droite et en face de vous 2 autres chemins à ne pas emprunter.

Ne vous laissez pas distraire par les petits sentiers adjacents et suivez la piste.

Très belles vues sur le village de Tourtour et le massif des Maures. On aperçoit à gauche de Tourtour la Tour Grimaldi, tour sarrasine.

Vous avez quitté l'esplanade de la citerne depuis environ 45 minutes lorsque la piste devient moins visible mais tourne en direction du nord. Repérez-vous aux marques sur le sol. 50 mètres après, vous arrivez à un Y, prenez à droite. Peu après, vous arrivez au pied d'une restanque éboulée que vous franchissez, devant, vous apercevez un grand espace au fond duquel se trouve une caravane.

Longez immédiatement la restanque par la droite à travers le bosquet, vous retrouvez un chemin bien déterminé à 100 mètres environ qui part sur la droite.

La piste traverse un plateau planté de pins et de chênes verts puis se met à descendre le long de la colline. Le chemin est alors un peu chaotique, assez rocailleux.

Vous poursuivez jusqu'à une route que vous traversez. (A droite, direction Villecroze et à gauche, direction Tourtour).

Vous prenez le chemin qui part en face légèrement à gauche, qui traverse un pré.

Vous entendez au loin le bruit de la cascade.

(Sur la gauche du pré, vous pouvez rejoindre la rivière où vous attend un merveilleux endroit pour pique-niquer. Revenez ensuite sur le pré.)

Au bout du pré, un tout petit sentier démarre à droite d'un grand pin.

Vous longez le ruisseau au milieu d'une végétation très dense avec des lianes, puis quittez le ruisseau pour suivre le sentier.

Laissez un petit sentier qui descend sur la gauche et suivez le chemin qui continue en face dans une zone assez plate.

Le sentier arrive sur une route que vous empruntez sur la droite.

Vous débouchez ensuite sur la route de Villecroze à Tourtour. Prenez à gauche et suivez cette route pendant 30 mètres. Là, un petit sentier part sur la droite, qui descend dans la colline.

On retrouve plus loin la route que l'on descend jusqu'à la barrière métallique de sécurité en face. Passez derrière cette barrière et descendez une 50aine de mètres. Surveillez le marquage au sol et prenez le sentier à droite puis une centaine de mètres plus loin, un petit sentier qui descend sur la droite jusqu'à une portion de l'ancienne route menant à Tourtour.

Dirigez-vous vers la gauche puis empruntez toujours à gauche la Route Départementale qui rejoint le village. 100 mètres après le panneau d'agglomération, prenez le Boulevard des Pins qui descend en face de l'Hôtel Le Rocher jusqu'à ce que vous retrouviez la route du cimetière à droite.



Prudence exigée car circulation dense sur ces 100 mètres !

Nous espérons que vous avez passé un agréable moment.

Si vous avez des observations à faire, n'hésitez pas à nous contacter.